



Chef du pôle Conservation et Stratégies

à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté

ENTRETIEN AVEC PHILIPPE PAGNIEZ



DREAL BFC

BNj : Qu'est-ce qui vous a conduit à faire ce métier ?

PP : Ma première vocation était d'être vétérinaire. Puis, j'ai poursuivi dans la gestion des déchets et enfin la protection de la Nature. Quand j'étais adolescent, j'ai vu disparaître de nombreuses zones humides de la façade littorale normande. J'étais sidéré de ce comblement pour la construction d'immeubles touristiques. Cela a déterminé mon intérêt pour la Nature.

Bourgogne-Nature Junior : Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre métier à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté ? Quelles sont vos fonctions à ce poste ?

Philippe Pagniez : J'encadre une équipe d'agents qui ont en charge la préservation des espèces animales et végétales menacées en Bourgogne-Franche-Comté. Par exemple, nous autorisons les activités humaines susceptibles de porter atteintes aux espèces protégées tout en garantissant un maintien correct des espèces en question. Il peut s'agir de la rénovation de bâtiments tout en préservant les colonies de chauves-souris ou d'hirondelles qui y résident.

Cette équipe conduit et soutient des actions sur les espèces les plus menacées de régression comme le Milan royal ou le Lynx. Nous mettons également en œuvre une stratégie de création d'aires protégées (SCAP) à l'aide d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope. Cela concerne, par exemple, la réglementation de la pratique de l'escalade sur des falaises abritant des espèces sensibles au dérangement comme le Faucon pèlerin.

Nous délivrons des permis de commerce et de transport d'espèces menacées à l'échelle mondiale pour les bourguignons et les francs-comtois. Comme, par exemple, permettre l'importation de végétaux rares utiles en médecine humaine.

Je contribue aussi à développer des stratégies avec les acteurs locaux (collectivités, socio-professionnels, naturalistes, citoyens, associations) dans le cadre de stratégies nationales, régionales et plus locales.

BNj : Avec qui travaillez-vous ?

PP : J'anime une équipe de six personnes actuellement, d'origines différentes et complémentaires (du Ministère chargé de l'agriculture, du Ministère chargé de l'environnement, une personne contractuelle, ...). Il s'agit, dans mon travail, d'inscrire l'équipe dans des cadres partenariaux et notamment d'interagir avec les différents services de l'Etat.

BNj : Où travaillez-vous ?

PP : Dans le cadre de la réforme territoriale, les régions Bourgogne et Franche-Comté ont fusionné. Cela a amené à situer le plus gros de l'équipe (dont moi-même) à Besançon, siège de la nouvelle DREAL Bourgogne-Franche-Comté. Les agents sont conduits à faire des déplacements sur un vaste territoire en plus d'un travail de bureau. Ils doivent ainsi saisir les enjeux de protection de la Nature depuis la Loire jusqu'au fin fond du bassin de la Saône en passant par le Morvan pour arriver aux Vosges et au Jura.

BNj : Quel est votre parcours ? Quel type de formation avez-vous pratiqué pour travailler dans ce domaine ?

PP : J'ai effectué une formation universitaire à dominante géographie pour travailler au départ dans un bureau d'étude. J'ai ensuite été Conservateur dans une réserve naturelle au sein d'un Conservatoire d'espaces naturels. J'ai décidé de passer un concours de l'administration pour être ingénieur des Eaux et Forêts (aujourd'hui intitulé Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement). Je suis alors rentré à la DREAL.

Contact

Philippe Pagniez

**Service Biodiversité Eau Patrimoine
Département Biodiversité**

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

TEMIS – Technopole Microtechnique et Scientifique

17E rue Alain Savary - BP 1269 - 25005 Besançon cedex

03 81 21 68 39

philippe.pagniez@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



Formation "Fauche tardive"
à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté



Philippe entouré d'animateurs d'aires
protégées et d'agents de l'Etat

BNj : Quels conseils donneriez-vous aux élèves souhaitant s'orienter dans ce domaine ?

PP : Faire beaucoup de stages pendant leurs études et de formations sur le terrain. Ce sera toujours «un plus». Je pense aussi qu'il ne faut pas avoir peur de changer de cursus en cours de route au bout d'un ou deux ans, si l'on ressent d'autres aspirations. Ne pas hésiter non plus à s'investir dans des associations dès le plus jeune âge pour se former et pour compléter ce que l'université ou le collège et lycée n'apportent pas forcément : le don de soi, contribuer à des actions collectives, l'esprit d'initiative...